TRANSPORT

Réglementation arrimage transport : simplifier et fiabiliser vos contrôles

Assurer un arrimage fiable et conforme est un défi quotidien pour les équipes logistiques et QHSE. Entre la complexité réglementaire, la diversité des marchandises et la pression des délais, la rigueur des contrôles et la précision des gestes sont essentielles. La digitalisation des contrôles apparaît aujourd'hui comme un moyen efficace de simplifier les processus, d'assurer la traçabilité et d'améliorer la fiabilité des opérations.

Un enjeu de sécurité et de responsabilité

L'arrimage vise à immobiliser la marchandise pour éviter tout déplacement pendant le transport. Une fixation défaillante peut provoquer un glissement ou une chute de charge, mettant en danger les conducteurs et les usagers de la route.
Encadrée par la directive 2014/47/UE, la norme EN 12195-1 et les articles R312-19 et R231-54, la réglementation impose une sécurisation stricte des chargements.
La responsabilité est partagée entre le donneur d'ordre, le transporteur et le conducteur.

Les limites du papier

Les checklists papier entraînent erreurs de saisie, archivage complexe et manque de standardisation. La traçabilité devient difficile et les audits chronophages. Dans un contexte où la réactivité est clé, ces supports ne garantissent plus la fiabilité nécessaire à la sécurité logistique.

Digitaliser pour plus d'efficacité

La checklist numérique guide les opérateurs étape par étape. Chaque action est horodatée, validée et archivée automatiquement, assurant homogénéité et traçabilité.
Deux étapes structurent le contrôle :

Contrôle visuel des dispositifs d'arrimage ;
Vérification ciblée des points critiques selon le type de chargement.
Cette méthode réduit les erreurs humaines et facilite les audits.

Sécurité et performance durable

La digitalisation ne remplace pas la vigilance : elle la renforce. En structurant les contrôles, les entreprises développent une culture de prévention fondée sur la donnée et la rigueur. Chaque contrôle devient une action de prévention, chaque donnée une preuve de maîtrise.
En alliant sécurité, conformité et performance, la digitalisation fait de la réglementation un levier durable d'efficacité logistique.

Sources : Info risque

DÉCHETS

Tennaxia digitalise la gestion des déchets avec une application mobile dédiée

Une nouvelle étape vers la digitalisation du suivi des déchets

Bonne nouvelle pour les responsables environnement et HSE : Tennaxia, spécialiste français de la conformité et de la performance durable, prépare le lancement de son application mobile “Tennaxia Déchets”, **prévue début 2026 sur Android.**
L’objectif : permettre la gestion des expéditions de déchets directement depuis le terrain, sans passer par l’interface web.
Cette évolution s’inscrit dans la dynamique actuelle de mobilisation des outils HSE, destinée à renforcer la réactivité, la traçabilité et la conformité réglementaire des opérations sur site.

Une gestion des déchets simplifiée et connectée

Grâce à cette application, les utilisateurs pourront :

- Créer une expédition en quelques clics depuis leur smartphone,
- Accéder et modifier les expéditions en attente d’envoi,
- Valider, signer et faire signer les bordereaux directement sur mobile,
- Synchroniser automatiquement avec TrackDéchets, la plateforme nationale de suivi des déchets dangereux.

Cette intégration permettra de supprimer les doubles saisies et d’assurer la mise à jour automatique des bordereaux de suivi (BSD), garantissant ainsi une conformité continue.

Un pas vers la digitalisation complète du cycle déchets
Avec plus de 43 % des déchets dangereux de l’industrie française gérés via sa plateforme, Tennaxia poursuit sa logique d’innovation.
Après la digitalisation du registre et l’automatisation des documents réglementaires, la mobilité vient compléter la chaîne de gestion HSE : de la génération du BSD à la validation sur site, tout le processus devient fluide, rapide et auditable.
L’application mobile s’adresse aux responsables environnement, exploitants et opérateurs amenés à gérer des flux de déchets sur le terrain. Elle devrait favoriser une réduction des erreurs administratives, un gain de temps significatif, et une meilleure conformité réglementaire en temps réel.

Le lancement de “Tennaxia Déchets” confirme la mutation digitale du secteur HSE vers des outils de terrain intégrés, connectés et mobiles.
Cette évolution renforce la vision de Tennaxia : accompagner les entreprises vers une conformité agile, accessible depuis n’importe où et à tout moment.

Sources : Tennaxia

ENVIRONNEMENT

Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour la propreté urbaine

L'eau est une ressource précieuse mais menacée.
L'arrêté du 8 septembre 2025, entré en vigueur en octobre 2025 établit un cadre technique précis pour la réutilisation des eaux usées traitées destinées aux usages urbains (nettoyage, hydrocurage…). La généralisation de cette pratique ouvre la voie à une économie circulaire de l'eau tout en maitrisant les risques sanitaires associés.

Les objectifs principaux sont la réduction de la consommation d'eau potable et la diminution de l'impact environnemental des usages urbains.
→ La REUT s'inscrit dans le Plan Eau, qui prévoit son développement massif.

<u>L'arrêté autorise l'utilisation des eaux usées traitées pour :</u>

- le nettoyage de la voirie par balayeuse (avec ou sans lance d'aspersion) ;
- le nettoyage des accotements et ouvrages d'art (sans lance d'aspersion) ;
- le nettoyage des quais de déchetterie ;
- l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eaux pluviales ainsi que l'entretien des équipements associés ;
- les opérations liées à l'assainissement non collectif ;
- le nettoyage des bennes à ordures.

Des conditions sanitaires à respecter.
<u>Deux niveaux de qualité sont définis :</u>

- A+ : pour les usages à risque d'aérosolisation ou projection
- A : pour les usages moins sensibles (sans projection)

<u>Bonnes pratiques pour le producteur :</u>

- Réaliser une évaluation des risques sanitaires et environnementaux afin de démontrer la qualité de l'eau produite ;
- Assurer un stockage hermétique des eaux traitées pour éviter toute contamination secondaire.

<u>Bonnes pratiques pour l'utilisateur :</u>

- Déposer un dossier d'autorisation préfectorale comprenant l'analyse de risques, les volumes prévus, les points d'usage… ;
- Mettre en place un programme de surveillance analytique et tenir un carnet sanitaire ;
- Informer les opérateurs et le public des risques potentiels (chimique, microbiologique…)

Sur le terrain, la mise en oeuvre de la REUT s'accompagne de dispositifs reconnaissables comme les poteaux incendie violets qui signalent la présence d'eau non potable, incluant des eaux recyclées, traitées ou non conventionnelles. Le violet correspond au code couleur européen. Elles servent à alimenter différents usages techniques (nettoyage des voiries, défense incendie…).

Sources : Aida INERIS

SÉCURITÉ

Télédéclaration obligatoire des accidents / incidents dans les ICPE

Le décret n° 2025-804 du 11 août 2025 marque une étape importante pour les exploitants d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). À compter du 1er janvier 2026, la déclaration de tout accident ou incident devra obligatoirement être effectuée via une téléprocédure dédiée, mise en place par l'État.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation des pratiques administratives et vise plusieurs objectifs :

- Simplifier les démarches en remplaçant les envois papier par une plateforme unique.
- Harmoniser les informations transmises à l'inspection des ICPE, pour faciliter leur traitement.
- Renforcer la traçabilité des événements, permettant un meilleur suivi des situations à risque et une amélioration du retour d'expérience.

Pour accompagner les exploitants dans cette transition, le portail officiel est ouvert depuis le 1er octobre 2025. Cette phase anticipée permet aux entreprises de :

- Découvrir l'outil
- Tester la saisie en ligne
- Mettre à jour leurs procédures internes
- Former les collaborateurs concernés

En pratique, cette dématérialisation devrait faciliter la gestion des déclarations, tout en offrant à l'administration une vision plus précise et réactive des événements sur les sites industriels. Elle contribue également à améliorer la prévention des accidents grâce à des données mieux centralisées et plus immédiatement exploitables.

Cette obligation constitue donc un changement majeur pour les exploitants ICPE : une opportunité de renforcer l'organisation interne, la culture sécurité et la maîtrise des risques.

Légifrance

ENVIRONNEMENT

Le premier bilan des émissions carbone de la pêche française

Le secteur de la pêche est souvent analysé sous l'angle économique, mais un nouveau rapport apporte un éclairage inédit : l'impact carbone de cette activité pourrait avoir des répercussions majeures sur les conditions de travail et la sécurité en mer. Cette étude offre un point de vue précieux pour comprendre les risques émergents.

Un diagnostic inédit sur la flotte française :

Une analyse complète du bilan carbone de la pêche française révèle 1,1 million de tonnes de CO_2 émis chaque année.
Si le secteur pèse peu dans l'empreinte nationale, il dépend fortement des carburants fossiles, plaçant les marins dans une situation de vulnérabilité économique et sécuritaire.
Pression énergétique = pression sur les équipages

Les fluctuations du prix du carburant, les futures réglementations et les exigences environnementales peuvent conduire à :

- intensification du travail,
- sorties en mer plus longues,
- utilisation de matériel usé faute de moyens.
-

Techniques de pêche : des impacts très contrastés

- Chalutage de fond : très énergivore, responsable de près de la moitié des émissions.
- → Risques accrus : moteurs très sollicités, maintenance complexe, dangers mécaniques.
- Techniques "dormantes" (casiers, lignes, filets) : empreinte carbone plus faible.
- → Moins d'instabilité énergétique, conditions de travail potentiellement plus sûres.

Les plus grands navires génèrent une part disproportionnée des émissions, avec des risques liés aux opérations lourdes et aux campagnes longues.
`

Un risque caché : la perturbation des fonds marins

Le chalutage remet en suspension le carbone stocké dans les sédiments :
→ 8 % à 44 % des émissions totales pourraient venir de cette seule action.
Cette pression environnementale peut conduire à :

- restrictions ou fermetures temporaires,
- reconversions forcées,
- fatigue et désorganisation dans les périodes de transition.

Lien rapport bilan carbone : https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/11/Bilan-des-emissions-carbone-de-la-peche-francaise-Rapport-final.pdf

Info risque